PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS 2026-2032

Comment réduire nos déchets ?

CONSULTATION PUBLIQUE

DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2025

DONNEZ VOTRE AVIS !

Depuis 15 ans, l'Alsace Centrale agit pour réduire ses déchets et inventer un nouveau modèle de consommation. Ensemble, nous avons déjà obtenu des résultats : –19 % de déchets par habitant, compostage généralisé, développement du réemploi et de l'économie circulaire.

Mais nous devons aller plus loin. Chaque kilo de déchets évité, c'est des ressources préservées, moins d'émissions de CO_2 et des dépenses réduites.

Ce projet de 4e PLPDMA trace une trajectoire ambitieuse : transformer nos modes de consommation, développer les filières locales de réemploi, accompagner les acteurs économiques et préparer notre territoire aux défis climatiques.

Ensemble, habitants, collectivités et partenaires, nous avons le pouvoir d'agir dès aujourd'hui pour bâtir une Alsace Centrale plus sobre, plus solidaire et plus résiliente.

Avec le soutien de climaxion anticiper · économiser · valoriser
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
La Région Grand Est

Un beau métier pour la planète !

www.smictom-alsacecentrale.fr

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE
EMPLOYEUR PRO-VÉLO
Objectif ZÉRO DÉCHET pour l'Alsace Centrale
SMICTOM ALSACE CENTRALE

Ensemble pour réduire nos déchets

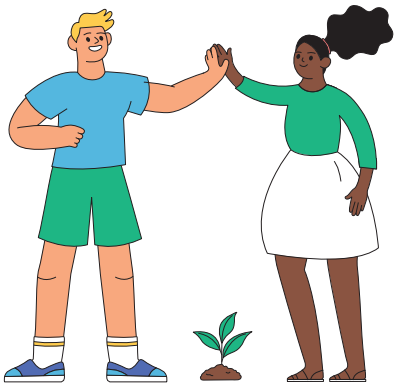

Ensemble, habitants, associations, entreprises, commerçants et collectivités, nous pouvons réduire nos déchets.

C'est un geste concret qui allège notre impact sur le climat et prépare un territoire plus sobre et plus résilient.

Pour donner un cadre à cette action collective, la loi prévoit que chaque territoire élabore tous les six ans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

En Alsace Centrale, le SMICTOM porte cette démarche depuis 2010. Le plan présenté aujourd'hui est déjà le 4e programme, preuve d'une volonté de long terme.

UN PLAN ANCRÉ DANS LE TERRITOIRE

Depuis 15 ans, le PLPDMA s'est construit avec les acteurs locaux. Les associations, les citoyens et les communes sont au cœur de cette réussite.

En partenariat avec :

- Les Collectivités du territoire pour sensibiliser la population,
- l'ACJCA – Jardins Vivants pour promouvoir le compostage et le broyage,
- Éco-Manifestation Alsace pour des évènements durables,
- les Repair Cafés pour développer la réparation,
- Emmaüs Scherwiller et les ressourceries locales pour développer la seconde main,
- La Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale,
- l'AGF de Sélestat et Benfeld, les épiceries sociales (Aspérule, Paprika) pour organiser des ateliers zéro déchets,
- et de nombreux autres associations et collectifs citoyens,

le SMICTOM a soutenu ou initié des actions très concrètes :

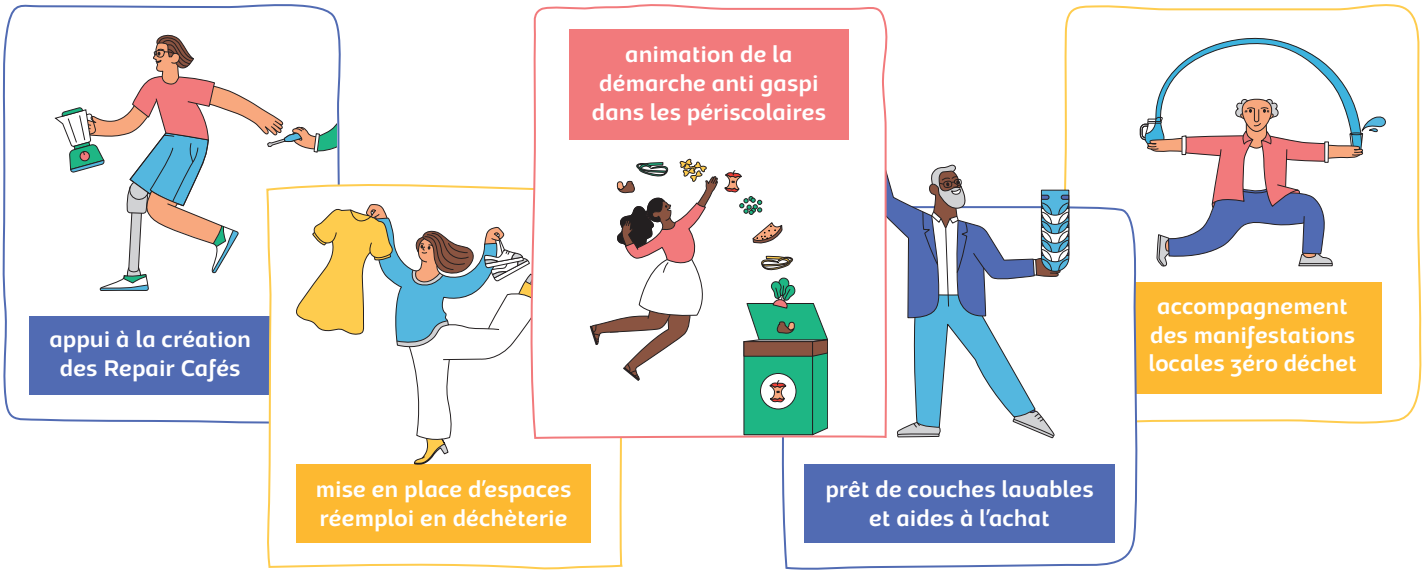

Ces partenariats sont une force du territoire : ils montrent que rien ne se fait sans l'implication des acteurs locaux et que chaque projet bénéficie directement aux habitants.

Les grands enjeux pour 2026–2032

Avec ce nouveau PLPDMA, nous voulons aller plus loin :

- –52 kg de déchets par habitant d'ici 2032 (–1269t CO_2e),
- lutter contre le gaspillage alimentaire et renforcer les circuits alimentaires locaux,
- valoriser les biodéchets et promouvoir une gestion durable des espaces verts,
- transformer nos modes de consommation et de distribution (moins de plastiques, plus de vrac, économie circulaire),
- développer des filières locales de réemploi et de réparation,
- contribuer à la neutralité carbone et préparer l'adaptation au changement climatique.

Ce plan n'est pas seulement une obligation réglementaire : c'est une trajectoire commune pour transformer nos modes de vie, préserver nos ressources et préparer l'avenir.

RÉDUIRE SES DÉCHETS GRÂCE AUX 5R !

Refuser
J'ai un STOP PUB sur ma boîte aux lettres pour réduire l'impression papier.

Réduire
Je cuisine des PETITS PLATS pour éviter le gaspillage alimentaire.

Réemployer
JE RÉPARE, JE TRANSFORME pour donner à nos objets favoris une seconde vie.

Retour à la terre
Je fais mon COMPOST pour enrichir naturellement mon jardin.

Recycler
JE TRIE PLUS, ET MIEUX afin que mes déchets soient valorisés !

LE PLAN D'ACTIONS EN 6 AXES

AXE 1 – Mobiliser tous les acteurs

Impliquer habitants, associations, collectivités, écoles, entreprises.
Exemple : mise en place de relais locaux pour diffuser les bonnes pratiques et soutenir les initiatives citoyennes.

AXE 2 – Valoriser les biodéchets et déchets verts

Généraliser le compostage et développer de nouvelles filières de valorisation.
Exemple : installer de nouveaux sites de compostage partagés dans les résidences, les écoles, les établissements publics, développer la pratique du broyage pour gérer localement les déchets verts.

AXE 3 – Lutter contre le gaspillage alimentaire

Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'alimentation de la fourche à l'assiette pour réduire le gaspillage à chaque étape.
Exemple : accompagner les restaurants scolaires pour réduire le gaspillage, organiser des cours de cuisine antigaspi.

AXE 4 – Développer le réemploi et la réparation

Structurer des filières locales avec les associations, artisans et entreprises.
Exemple : créer des matériauthèques, des espaces de location d'outils, développer des ateliers de réparation collaboratifs, soutenir les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire engager dans le réemploi.

AXE 5 – Vers une consommation plus sobre

Accompagner les commerces, artisans et habitants vers de nouveaux modes de consommation, et accompagner la généralisation de la consigne pour les emballages en verre.
Exemple : promouvoir le réemploi des emballages grâce à la consigne et le vrac dans les magasins, soutenir les évènements zéro plastique, développer les couches lavables dans les crèches.

AXE 6 – Des collectivités exemplaires

Intégrer la prévention dans les politiques locales et montrer l'exemple.
Exemple : gestion durable des espaces verts communaux (paillage, tonte raisonnée), généralisation du tri dans les bâtiments publics, organisation d'évènements écoresponsables.

Découvrez les 14 fiches actions en téléchargeant le programme complet sous www.smictom-alsacecentrale.fr

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

Ce plan est le fruit d'une construction collective :

- les associations de solidarité et de réemploi ou de promotion du jardin naturel ont déjà permis de détourner des centaines de tonnes de déchets chaque année,
- les collectivités sont des acteurs clés avec leurs propres démarches : PCAET (Plans Climat Air-Énergie Territoriaux), PAT (Projet Alimentaire Territorial), TETE (Territoire Engagé pour la Transition Écologique).

Le PLPDMA complète et renforce ces démarches, en agissant spécifiquement sur la réduction des déchets.

LES BÉNÉFICES POUR TOUS

Climat

réduction des émissions et contribution à la neutralité carbone.

Économie

maîtrise des coûts de gestion et création d'emplois dans l'économie circulaire.

Santé et bien-être

moins de pollution liée aux déchets, meilleure qualité de l'air, des sols et de l'eau, alimentation plus saine.

Cadre de vie

des espaces publics et naturels préservés, des évènements locaux plus responsables.

Générations futures

un territoire sobre, solidaire et mieux préparé aux impacts du changement climatique.

Participez à la consultation publique

DU 1ER AU 31 OCTOBRE 2025

En ligne : www.smictom-alsacecentrale.fr

Par mail : prevention@smictom-alsacecentrale.fr

Par courrier : SMICTOM d'Alsace Centrale
Service Prévention
2 rue des Vosges, 67750 Scherwiller

Vos remarques permettront d'enrichir ce plan avant son adoption le 3 décembre 2025.

> En changeant nos habitudes dès maintenant, nous construisons une Alsace Centrale plus sobre, plus solidaire et plus résiliente face au changement climatique.